

<https://www.ricochets.cc/femme-enceinte-scandale-a-Valence-mairie-prefet-conseil-departementale-responsables.html>



Scandale à Valence !

- Les Articles -

Date de mise en ligne : dimanche 25 juin 2017

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Je fais suivre ce communiqué du [collectif ROSA](#), car il est important de savoir comment certaines autorités (mairie de Valence, préfet de la Drôme, conseil départemental) (mal)traitent des êtres humains. **Ces individus, politiciens et fonctionnaires qui prétendent gouverner et qui se prétendent humanistes et démocrates ne méritent que la révocation et les poursuites judiciaires.**

Par ailleurs, alors que ce grave problème est maintenant connu publiquement, observons qu'aucune mairie des environs de Valence n'a proposé de suppléer temporairement aux défaillances criminelles de la mairie de Valence...

- ▶ Suites de l'action, toujours pas de réponses des dirigeants, [qui se contentent d'effacer les messages les interpellant sur Twitter](#)
- ▶ Suite le 1er juillet : [le préfet préfère procéder à une évacuation musclée d'un lieu occupé plutôt que d'imposer aux autorités locales des mesures d'hébergement adéquates](#) !
- ▶ EXTRAITS de l'article [46e jour de lutte, une femme enceinte perd son bébé](#) :

Valence, le 25 juin 2017 - Communiqué

Cette nuit, une jeune femme de 20 ans, Mme Elma K., qui devait accoucher mi-juillet a perdu son enfant. Elle dormait dans la rue depuis le 24 mai.

Ressentant de vives douleurs, elle a contacté les secours qui ont dans un premier temps refusé d'envoyer une ambulance. Elle est alors partie à pied de la rue Faventines jusqu'aux urgences de l'hôpital de Valence, sous un orage violent. Une personne s'est arrêtée pour l'y conduire. La préfecture n'hésite pas à rappeler à tous les consignes de sécurité vigilance orange pour la canicule ou les orages, mais interpellée sur les mesures qu'elle prend dans ces circonstances pour les enfants qui dorment dans la rue, elle n'a jamais daigné nous répondre.

Depuis fin mars, un collectif de citoyen.ne.s occupe des lieux publics pour que la préfecture, la mairie de Valence et le conseil départemental ne laissent plus des familles avec de jeunes enfants et des jeunes mères enceintes dormir à la rue.

Ces administrations ne respectent pas la loi concernant l'accueil des réfugié.e.s qui impose une prise en charge dans les trois jours. Conséquence de ces actes illégaux : des bébés et des femmes enceintes dorment dehors par tous les temps.

Aujourd'hui il y a un mort, combien va-t-il en falloir pour qu'ils appliquent la loi ?

Combien va-t-il en falloir pour qu'à défaut d'appliquer la loi un hébergement d'urgence soit mis en place ?